



POLITIQUE D'INTÉGRITÉ



École secondaire Hubert-Maisonneuve

École secondaire Rive-Nord

École secondaire Saint-Gabriel

Politique d'intégrité

Introduction

Notre politique d'intégrité repose sur la philosophie prônée par le profil de l'apprenant qui est au cœur du Programme d'éducation intermédiaire (PÉI). En effet, le développement des qualités du profil de l'apprenant permet de mieux outiller l'élève et de devenir un individu **Informé, Sensé, Chercheur, Réfléchi, Intègre et Communicatif**. La politique d'intégrité se veut un outil pour que les élèves évoluent et deviennent des individus conscients de leur propre propriété intellectuelle et respectueux de la propriété intellectuelle d'autrui.

En milieu scolaire, l'intégrité devrait être perçue comme un ensemble de valeurs et de compétences permettant de promouvoir la propriété intellectuelle et la créativité de chacun ainsi que des pratiques éthiques dans le cadre de l'enseignement et de l'évaluation. Lorsque l'élève est bien informé de ce que représente la fraude scolaire, il peut alors éviter plus facilement d'enfreindre les principes d'intégrité et de diminuer la valeur des idées d'autrui. À notre école, la politique d'intégrité se met en place par des mécanismes de prévention plutôt que par des sanctions qui ne s'appliqueront que vers la fin du programme.

Définitions

PLAGIER

Plagier, c'est reproduire des idées, des données ou des résultats de recherches en tout ou en partie sans en reconnaître explicitement la propriété intellectuelle à son auteur.

COLLUSION

Faire preuve de collusion, c'est **participer** soit comme **plagiaire** ou comme **plagié** à une tricherie dans le cadre d'un travail scolaire. Il peut s'agir de mettre son nom sur un travail auquel on n'a pas participé ou de partager des réponses lors d'un travail ou d'une évaluation.

PRINCIPES	PRATIQUE
<ul style="list-style-type: none">❖ Promouvoir chez les élèves l'intégrité comme valeur et attitude fondamentales lors de la réalisation d'un travail ou d'une tâche d'évaluation;	<ul style="list-style-type: none">❖ Offrir aux jeunes de l'information et de la formation sur ce qu'est l'honnêteté intellectuelle et la propriété intellectuelle afin qu'ils soient en mesure d'être Intègres ;❖ Encadrer les jeunes dans le développement de compétences liées à la Culture de l'information (approches de l'apprentissage) ;❖ Présenter des façons de faire et remettre des documents afin que les jeunes sachent comment sélectionner, traiter et utiliser l'information adéquatement (citer des sources, référencer) ;❖ Permettre aux jeunes de développer certaines stratégies propres aux approches

Politique d'intégrité

	d'apprentissage (rechercher, établir des liens, émettre des idées, évaluer ses propres stratégies d'apprentissage, etc.) afin de leur offrir la possibilité d'évoluer en tant qu'individus Informés, Sensés, Chercheurs, Réfléchis, Intègres et Communicatifs et ce, pour toujours en respectant des principes d'intégrité et de transparence.
<ul style="list-style-type: none">❖ Pour favoriser la gestion des cas lors de manquements, se doter d'un référent commun ;	<ul style="list-style-type: none">❖ Tout plagiat, toute tentative de plagiat ou toute collusion est passible de sanctions. On entend par plagiat :<ul style="list-style-type: none">▪ L'utilisation d'informations interdites lors d'un examen ;▪ L'aide d'autrui lors d'une évaluation individuelle ;▪ L'appropriation d'un travail d'autrui ;▪ L'appropriation de textes, d'images ou de données provenant d'autrui (exemple venant d'internet sans en mentionner la provenance).❖ Toute situation de plagiat devra être référée à la direction le cas échéant.
<ul style="list-style-type: none">❖ Encadrer les procédures pour le traitement des cas d'inconduites.	<ul style="list-style-type: none">❖ L'élève coupable de plagiat pourrait :<ul style="list-style-type: none">▪ Se voir attribuer zéro 0 pour la tâche d'évaluation réalisée jusqu'au moment où la direction évaluera le dossier et statuera sur la possibilité ou non qu'un travail équivalent serve de remplacement à cette tâche.▪ Dans le cas du Projet Personnel, l'élève obtiendra automatiquement la note zéro 0 pour le ou les critères concerné (s).

Bibliographie

BRODEUR, Normand, Marie-Luce Leclerc et Diane Vinclette. Mémento : Guide de méthodologie pour les études, Éditions du Carnet, 2002.

Guide Apprendre à Apprendre, SÉBIQ, mai 2008.

Politique d'intégrité, École secondaire Rive-Nord, CSSMI, 2011.

Programme de l'intégrité intellectuelle au sein de l'IB, août 2014.